REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 26 septembre 2023

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire (DT) et du département de la santé et des mobilités (DSM)

Eaux usées déversées accidentellement dans l'Arve: vigilance levée et retour à la normale

La recommandation de renoncer aux activités nautiques et de baignade est levée dans l'Arve et dans le Rhône après la Jonction

Après le déversement accidentel d'eaux usées dans l'Arve survenu jeudi 21 septembre à la suite d'un incident technique à Annemasse, la situation dans les cours d'eau concernés est revenue à la normale. La recommandation de renoncer aux activités nautiques et de baignade est ainsi levée tant dans l'Arve que dans le Rhône après la Jonction.

Les travaux de réparation du collecteur bouché entrepris en urgence par Annemasse Agglomération avaient permis de maîtriser le déversement le soir-même de l'incident. Les résultats des prélèvements effectués par l'office cantonal de l'eau (OCEau) le jour-même puis le lendemain de l'incident avaient confirmé un taux anormalement élevé de la bactérie fécale Escherichia coli (E. coli).

Le nouveau prélèvement effectué lundi 25 septembre, dont le résultat est connu ce jour, indique une concentration de la bactérie qui est revenue à un niveau habituel. Ce résultat confirme un retour à la normale.

La direction générale de la santé (DGS) a rapidement informé les partenaires potentiellement concernés. Aucun impact notable n'a été relevé sur le plan sanitaire ou sur les valeurs naturelles.

Il est rappelé que la baignade est fortement déconseillée en tout temps dans les rivières du canton de Genève, y compris l'Arve, en raison de la qualité bactériologique des cours d'eau (hors amont du Rhône) et des enjeux de protection de la faune piscicole (voir Qualité des eaux de baignade en eau libre).

Pour toute information complémentaire:

- Au sujet des conséquences sanitaires: M. Adrien Bron, directeur général, direction générale de la santé, DSM, T. 079 543 27 58;
- Au sujet des analyses de l'eau et du déversement: M. Guillaume Marsac, adjoint au directeur général, office cantonal de l'eau, DT, T. 078 989 78 50.